P. Grant:

Bonsoir. Bonsoir London. Merci beaucoup beaucoup de prendre le temps de venir nous retrouver ce soir, le juge Tulloch et son équipe pour cet examen indépendant de surveillance de la police et afin qu'ils puissent vous entendre, vos soucis et vos recommandations... et aussi pour vos histoires ici à Londres.

Nous voulons avoir un petit peu un contexte et nous voyageons dans toute la province pour entendre parler et entendre les différentes communautés de la province. Je vais appeler le juge Tulloch bientôt et ensuite ma collègue Danielle Dowdy vous fera part du programme de ce soir qui sera un petit peu différent si certains d'entre vous sont déjà venus dans le passé, mais le but essentiel c'est d'entendre chacun d'entre vous et que vous soyez vraiment entendus. Donc sans attendre plus à fond, je vais passer le micro au juge Tulloch.

M. Tulloch:

Bonsoir tout le monde. Je veux remercier Pamela pour sa présentation. Mon nom est Michael Tulloch. Je suis un juge de la cours d'appel de l'Ontario et on m'a chargé de m'occuper de cet examen indépendant. Nous sommes ici ce soir pour vous parler au niveau de la surveillance par les civils.

Avant de faire cela, je voudrais reconnaître que nous sommes rassemblés ici sur les territoires indigènes des Chippewa des Premières nations des (pas clair) nations de (pas clair) et les Munci(?) Delaware. Ces territoires étaient le lieu de rendez-vous pour plusieurs populations indigènes dans la région et en reconnaissant cela, nous reconnaissons l'importance et la signification des traditions de ces peuples indigènes.

Pour vous donner un petit aperçu, le 29 avril 2016, j'ai été nommé par le gouvernement de la province pour diriger un examen indépendant civil des organismes qui voient les conduites de la police, l'UES, l'Unité des enquêtes spéciales, le bureau du directeur indépendant sur l'examen de la police ou BDEP et la commission civile de l'Ontario sur la police ou ce qui est connu sous l'acronyme CCOP.

Depuis que j'ai été nommé, j'ai rassemblé une équipe qui m'assiste et qui m'aide. Certains membres de mon équipe sont ici. Ce sont des experts, des avocats. Nous avons Danielle Robitaille, Danielle Dowdy, Pamela Grant et Justin Reid qui est quelque part dans la pièce. Voici certains des experts et avocats qui travaillent avec moi dans cette équipe.

Ce que nous avons fait nous avons tenu un certain nombre de consultations publiques avec des participants privés et publiques dans la province que ce soit dans le grand Toronto, à Thunder Bay, Sault Ste Marie, Sudbury, Ottawa et à Hamilton et nous arrivons juste de Windsor. Nous sommes ici aujourd'hui. Dans les semaines à venir, nous aurons des consultations supplémentaires encore dans le grand Toronto aussi bien à Kingston, à Kenora.

Nous faisons des consultations au sens large et mon attention c'est vraiment d'obtenir des recommandations pour améliorer la transparence

et la responsabilité de ces organismes de surveillance que nous considérons et nous voulons nous assurer, en même temps, qu'ils, que leur travail soit aussi efficace que possible.

Le 31 mars 2017 je remettrai mon rapport final au gouvernement ainsi qu'au public au sens large. Donc tout le monde pourra accéder à ce rapport ce jour même. Ce sera peut-être avant, mais certainement ce jour-là.

Comme je l'ai mentionné nous nous concentrons sur les trois organismes de surveillance de la police, l'UES, BDEP, CCOP. L'UES est une agence qui renforce la loi au niveau des civils qui est indépendant de la police et qui conduit des enquêtes criminelles dans des circonstances qui impliquent la police ou les civils et qui ont eu un résultat des blessures sérieuses, la mort ou des allégations d'agression sexuelle.

Le BDEP qui est le deuxième organisme est mandaté pour recevoir, gérer et surveiller toutes les plaintes de la public, du public quant aux, à la conduite au service de la police en Ontario. En sus le BDEP aussi a le pouvoir d'examiner des questions de nature systémique qui proviennent des plaintes de la police et il peut aussi faire des recommandations et les adresser.

Ensuite le troisième organisme, le CCOP, étant un organisme principalement d'arbitrage, il est mandaté pour tenir des audiences et trancher sur les disputes au niveau des décisions disciplinaires de la police, au niveau des disputes de budget avec les conseils de la police et les municipalités ainsi que les plaintes au niveau des services de police. Ce CCOP peut aussi tenir des enquêtes des membres des comités de la police et des officiers de police.

Avec ceci en tête, au niveau de cet examen et des agences de surveillance civile, je saisis l'opportunité de vous entendre chacun d'entre vous ce soir. Cet examen est indépendant. Je veux vraiment insister la dessus. C'est complètement indépendant. Je suis un juge qui siège. Je ne fais pas partie du gouvernement et je ne fais pas partie de la police non plus. Cela veut dire que je peux critiquer de façon libre la façon dont ces organismes opèrent.

Rencontrer les membres du public comme vous c'est vraiment une partie extrêmement importante du processus et je suis vraiment reconnaissant que vous ayez pris le temps aujourd'hui et je suis conscient que de parler de certaines de ces questions puisse être difficile pour certains d'entre vous, mais il est essentiel qu'un examen de ce genre soit aussi précis et je considérerai toutes les informations pertinentes qui viennent de différentes perspectives.

Je peux vous promettre de faire exactement cela à partir du moment où vous participez et que vous offrez votre point de vue. Encore une fois merci d'être venus ce soir pour partager vos pensées, vos expériences et vos recommandations.

Mon équipe et moi nous pouvons, nous assurons que dans ce processus chacun d'entre vous sera entendu. Donc encore merci et je suis impatient de m'asseoir et de vous écouter.

D. Dowdy:

Merci à tous d'être venus. Juste une petite décharge au début. Nous voulons que vous sachiez que si nous voulons vraiment entendre vos histoires et elles sont vraiment importantes et ça ajoute vraiment un contexte important pour nos recommandations et l'examen, nous n'allons pas revisiter des jugements passés ou des cas qui ont déjà été fermés ou des cas individuels je veux dire. Donc on veut entendre vos histoires, mais nous ne pourrons pas réouvrir les dossiers et statuer de nouveau sur des cas qui ont déjà été arbitrés.

Donc pour vous donner un petit aperçu de ce soir on fait une présentation ce soir. On va commencer les discussions des tables rondes. Vous devez tous avoir des questions à votre table. On vous demandera de partager vos pensées, vos recommandations en discutant de ces questions.

Vous ferez cela pour à peu près 45 minutes et ensuite on vous demandera de nous, de vous rapporter, pardon, de nous rapporter les idées et les commentaires qui ont été discutés à votre table. Une fois que nous aurons terminé cela, on pourra faire un petit peu micro ouvert pour les personnes qui n'ont pas eu l'opportunité de dire ce qu'ils voulaient.

Au niveau pour les médias sociaux, nous sommes bien en ligne. Nous sommes sur Facebook, Twitter, sur Instagram. On va faire des tweet en live ce soir à IPR(?) review avec dièse be heard ON, avec ON pour Ontario donc si vous voyez les hashtag, vous verrez toutes les rencontres précédentes que nous avons faites. Donc partagez vos pensées. Si vous voulez faire un tweet avec nous, on l'appréciera.

Que vous sachiez, cette réunion est enregistrée. Tous nos, toutes nos consultations seront sur le site web. Ça prendra une ou deux semaines avant que ce soir, et que la réunion de ce soir soit sur le web. Donc Dylan est à l'arrière et il enregistre. Si vous voulez faire un signe, c'est très gentil de votre part.

Donc si vous ne souhaitez pas être pris par la caméra, si vous parlez, assurez vous de garder, de tourner votre dos vers la caméra ou alors faites nous savoir que vous ne voulez pas être enregistrés. Nous assurons que ce soit fait.

Je veux aussi prendre des photos pour faire des tweet et Peter Rehak si vous voulez vous lever Peter. Il est notre consultant au niveau des médias Peter et il prendra aussi des photos qui iront sur notre instagram et sur le site web. Donc encore une fois, si vous voyez ou moi-même

prendre une photo et que vous ne voulez pas être pris en photo dites-le nous simplement et ce sera tout. Merci beaucoup.

Merci Danielle et merci juge Tulloch. Je vais vous donner un petit peu des trucs au niveau de l'intendance. Il y a des feuilles sur chaque table et je vous demande vraiment à chacun d'entre vous de la compléter. La chose la plus importante c'est de mettre vous adresse courriel car nous utiliserons ça. Une fois que le rapport est sorti, nous pourrons vous envoyer un lien direct et vous obtiendrez votre copie personnelle du rapport et des recommandations une fois qu'il sera divulgué. Donc c'est vraiment important que vous remplissiez cette feuille tout de suite avant de l'oublier.

Vous avez des questions sur les tables. Je vais vous demander de travailler ensemble pendant les 45 minutes à venir afin de parcourir toutes ces questions et faites vraiment attention aux recommandations qui sont au dos de la page et surtout les trois dernières questions qui sont vraiment très importantes.

Alors que vous ferez vos commentaires, je demanderais à chaque table de parler pendant quatre minutes. Ca nous permettra de faire le tout de la salle au moins une fois et comme Danielle l'a mentionné tout à l'heure il y aura l'opportunité pour des commentaires supplémentaires si le point de vue ou que votre histoire unique n'a pas été comprise dans ces commentaires.

Je voudrais également suggérer alors que vous travaillez et je vous donnerai des petites rappels au niveau du temps que vous sachiez combien de temps il vous reste. Soyez un peu stratégiques quand vous faites vos commentaires. Ce n'est pas la peine de répéter ce qu'on les autres ont dit avant ou de même lire les questions parce que bien sûr ça utilisera votre temps.

C'est une conversation donc de toute façon. On pourra donner aussi des commentaires et on voudra des commentaires qui soient vraiment uniques et qui viennent de votre table de façon unique. Merci donc j'appuie sur le bouton maintenant et on commence.

Maintenant nous allons commencer à faire les commentaires. Nous allons commencer avec la table numéro un et Jessica.

Participant: Nous nous sommes concentrés sur la question sept si les noms des officiers de policiers, si l'UES fait une enquête, est-ce que ces noms doivent être rendus publiques qu'ils soient accusés ou pas. On a dit que les noms des officiers, s'il y a une enquête sans accusation, on ne public pas les noms. On pense que ça peut affecter la moralité de la force de police. Ça peut aussi causer du stress dans le public. Nous pensons aussi que ça peut faire du mal aux officiers de police qui sont sous enquêtes.

On peut penser qu'il y a de la transparence avec le public en informant le public qu'il y a une enquête, mais sans révéler le nom spécifique du policier, surtout parce qu'il n'a pas été accusé de façon formelle. Donc on pense que les noms doivent être rendus publiques seulement une fois qu'ils sont accusés par l'UES.

P. Grant: Jessica merci et Chris si vous pouviez passer le micro à Benjamin qui est

juste la bas.

Participant: Juste pour clarifier est-ce que nous devions nous concentrer sur toutes

les questions ou sur se concentrer sur une seule?

P. Grant: Vous pouvez parler de toutes les questions que vous voulez pendant les quatre minutes allouées. Donc elle a seulement utilisé une minute de son

temps donc... Je pense qu'on peut arriver à faire tout en guatre minutes.

Paraticipant: Quant à la question un, nous avons... c'était un petit peu mélangé au niveau de la connaissance des agences. Un jeune homme le savait. Au

niveau de son expérience, c'était pas terrible, mais c'était, il était plutôt mal à l'aise. Il a signalé au BDEP sa, son expérience était pas

complètement insatisfaisante. Il était assez OK avec ça en final.

Pour aller un peu plus en avant, ça résume un petit peu les quatre premières questions. Quant à la question cinq... nous ne savons pas vraiment si... on exige d'avoir cette information et dans quelle mesure on se concentrait un petit peu c'est si la plainte est vraiment une plainte importante, est-ce que dans ces cas-là les rapports doivent être écrits plutôt que ce soit des simples lettres qui soient envoyées.

Maintenant la question sept... nous sommes d'accord avec la table numéro un à ce sujet. Pour la question huit, nous ne pensons pas que les agents de police devraient travailler comme des enquêteurs dans les agences et c'est surtout pour promouvoir un sens d'indépendance et d'impartialité de l'organisme.

Quant à la collecte des données, nous pensons qu'elles devraient être rassemblées, mais que ça soit fait de façon volontaire, c'est à dire les individus qui sont, qui veulent donner leurs données aux agences, dans ces cas-là ils peuvent le faire, oui.

La question dix les données doivent être recueillies afin qu'elles soient recueillies pour les protéger et sceller, donc elles ne doivent pas être données à la force de la police ou... ou dans le public afin que cela ne crée pas de dommage pour les personnes dans le futur.

P. Grant: Benjamin pouvez vous passer le micro à Dennis s'il vous plaît. Dennis

levez vous s'il vous plaît que Benjamin vous voit.

Participant: Bonjour. Je suis Dennis. La seule question c'est quelles sont ces agences et est-ce que vous les connaissez? Personne ne connaissait le

BDEP sauf moi puisque j'ai un cas qui leur aura été soumis en ce

moment même. On a parlé un petit peu des mauvaises expériences avec la police. Vous voulez que je fasse ça tout à l'heure....

P. Grant: Utilisez votre temps comme vous le souhaitez. Vous avez quatre minutes.

Participant:

Donc mon nom est Dennis. J'ai été impliqué dans le cas Cole il y a quelques années. La chose intéressante était que les cas sur lesquels on est appelé les familles ne sont pas vraiment intéressées sur d'autres Karen Coblin (?) l'anglais. Les familles sont intéressées, mais sont vraiment non satisfaites de ce qu'elles ont reçu par les forces de la police de l'Ontario.

Ce qui me rend vraiment mécontent c'est que la police de l'Ontario allait voir cette famille tous les ans et leur disait c'est toujours ouvert, donc est ouvert, on travaille toujours dessus et avec des coïncidences un peu étranges... j'ai rencontré la famille, leur a dit la réalité de la situation.

Ils ont dit à la police ce qu'ils savaient. La personne est partie. Je ne sais pas si elle n'était pas préparée ou si elle voulait aller voir des instances supérieurs pour obtenir un rapport. Bon en final la famille n'est plus intéressée. Ils savent ce qu'ils fassent. Ces familles ne savent pas ce qui s'est passé.

Dans le cas de Donna Cock, Jackie English et Karen Cogman (?) il y a des, l'ADN. Karen, Donna Cock et le Jackie English ont été envisagés de façon séparée. Les familles ne savent pas si l'ADN était équivalent au suspect et avait été présenté. La famille de Karen est vraiment désespérée d'avoir un examen et n'ont toujours rien. Donc ils ne sont pas content. De ce fait, pour ces familles la police pense que c'est le cas de la police et la famille pense que c'est leur cas.

Donc nous avons certaines recommandations. Le cas de Cole peut être donné pour un examen externe peut-être et je donnerais un, une copie. Les membres des victimes qu'elles soient informées et qu'elles aient un accès confidentiel complet aux conclusions que les forces, la force ait des formations appropriées et qu'il y a aussi un soutien pour les famille, que le cas Cole reçoit l'attention due et que ça puisse servir aussi dans des crimes futurs.

Ce cas a 45 ans. Les deux qui ont été résolus la personne est morte, donc rien n'aurait été fait, mais enfin la famille a enfin une petite idée de ce qui s'est passé, mais je n'utilise pas le mot de fermeture au niveau des familles... pour les transcriptions et les témoignages de ces crimes soient bien catalogués pour avoir une petite référence facile que ce qu'à cold et des traces et qu'on puisse voir au niveau du public après 10 ans que les ADN soient rendus disponibles dans le cas cold après 20 ans, que les choses qui appartiennent aux familles... que cela lui soit rendu.

Donc si vous voyez une photo de cold case elle a quelque chose en (pas clair) sur la tête. Donc il voudrait avoir des photos de, pour voir comment,

à quoi elle ressemblait vraiment, que les droits des victimes et des familles sont toujours... passés un petit peu à la légère.

(APPLAUDISSEMENT)

P. Grant: Si vous pouvez passer le micro à la table qui est sur votre droite.

Participant:

Ici à la table il y avait une seule personne qui avait eu un contact avec et des mauvaises expériences... Aucun d'entre nous a eu des contacts préalables avec ces agences si des bonnes ou des mauvaises expériences où l'un d'entre nous a été profilé en permanence par la police.

Entre deux et cinq voitures on est toujours sélectionné, donc on se questionne un petit peu comment ça peut se passer. C'est à cause de la voiture qui était conduite? Nous avons signalé l'incident auparavant et à un moment donné nous avons une consultation avec l'officier chargé de la diversité.

Nous passons des bonnes ou des mauvaises expériences. Nous pensons qu'il faut tout de même signaler... et il faut le signaler sinon, si personne ne le signale on ne serait pas là aujourd'hui.

Concernant le numéro cinq, je crois qu'on est au numéro cinq maintenant. Numéro cinq nous avons dit que non (COUPURE). Nous ne pensons pas que l'UES partage assez son information avec le public, non.

Numéro six, il y a des enquêtes indépendantes... par les organismes d'enquêtes, des groupes divers et de former les gens à être des enquêteurs plutôt que... et cela nous amène à la question huit parce que nous ne pensons pas que les officiers de police devraient être des enquêteurs dans ces organismes à leur conseil parce qu'on peut pas avoir des renards qui vont courir après les renards dans un poulailler.

Nous pensons que les données doivent être rassemblées et devraient être utilisées de façon transparente... mais pas pour que la police puisse les utiliser en leur faveur et contre le public.

Et quelque d'autre à notre table la question c'est est-ce que les noms des officiers sur lesquels il y a une enquête doivent être rendus publiques. Nous pensons que les officiers, les noms des officiers de police, pardon, doivent être rendus publiques puisque quand on entend parler de quelque chose dans les médias, la personne sur laquelle fait une enquête leur nom est partout dans les médias, donc on voit pas pourquoi les policiers devraient se cacher derrière le rideau de on ne sait pas ce qui se passe. C'est à peu près tout ce que nous avons ici.

P. Grant: Merci beaucoup, Dave... si vous pouviez (APPLAUDISSEMENT) donner à Selena et à Marcel la table à côté de vous, merci.

Participant:

De façon collective à notre table, nous sommes, nous avons peut-être un autre avantage si je peux parler comme ça parce que la première des choses on a parlé de ces agences de surveillance, la plupart à notre table savait qui était ces UES, BDEP et le CCOP, quel était leur rôle.

Au niveau des contacts, des contacts très limités, des bonnes ou des mauvaises expériences avec la police en général. Tout a le monde a reçu un, une amende pour excès de vitesse ici à la table, mais on a très souvent entendu parler des gens qui ont des mauvaises expériences avec la police et puis d'autres qui n'ont peut-être pas reconnu que ces expériences étaient pas terribles.

L'autre chose qui était intéressante alors qu'on commençait à parler des souvenirs des années 70, 80, 90, les officiers de police à ce moment-là arrêtaient, on disait qui est-ce que vous êtes, qu'est-ce que vous faites, demandaient la pièce d'identité, mais ce n'était jamais considéré comme, comme un problème.

On pensait pas que c'était, que c'était d'une façon inappropriée alors que maintenant les gens sont plus au courant de leurs droits, comprennent mieux la charte des libertés et ont un meilleur accès à cette information. Les mêmes genres de personnes qui avaient la même attitude dans les années 60 et 70 maintenant quand ces personnes ont cette attitude, il y a des possibilités de conflit et des conflits tout simplement parce que les gens ont...

Les gens qui sont en position de pouvoir n'aiment pas être défiés... Dit si quelqu'un a eu une mauvaise expérience est-ce que vous les encouragez à signaler... on pense pas vraiment qu'on les encouragerait à signaler parce que ça l'a, n'ira peut-être nulle part. Je ne veux pas être complaisante, mais je pense qu'on est... notre coeur est un petit peu brisé à ce niveau-là je dirais.

Enfin des questions un petit peu suivante ensemble(?), numéro huit tout le monde a dit non si les officiers de police devraient être des enquêteurs à l'UES, BDEP ou CCOP. Si on pense qu'ils partagent assez notre conversation s'est surtout portée sur le fait que sont des... ils n'ont pas vraiment de dents.

Il peut pas accéder au lieu du crime quand ils le veulent ou aux informations. Ça leur prend tellement de temps pour aller. Est-ce que les gens ont accès aux témoignages? Les choses ont été bougées et on ne sait absolument pas, donc... même quand quelque chose est proposée par l'UES si le chef de la police décide que non ou qu'il ignore les appels qui viennent de l'UES, il n'y a, il n'y a pas de renforcement. Il n'y a aucun moyen de le forcer à le faire.

L'autre chose que j'ai écrite... Selma disait qui décide ce qui est une rencontre raciste. Qui est en position de dire cela et d'avoir le pouvoir de faire ce commentaire... sur, sur la chose qui vient de se passer.

Dans la communauté la victime peut dire que c'est un crime de racisme ou de haine, mais en final c'est qui a le pouvoir de déterminer cela et de déterminer que c'est une rencontre raciste ou pas. Je pense que c'est un point important à garder à l'esprit.

Nous avons parlé bien sûr de Londres vraiment comme ville où la majorité reste silencieuse quand il y a des questions de vérification d'identité dans la rue. Est-ce qu'ils se pensent, parce qu'ils pensent peut-être silencieusement que c'est peut-être la bonne chose à faire puisqu'ils ne sont pas impliqués directement, mais on parle vraiment de... séparation raciale, socio-économique.

Il y a vraiment des gens très nombreux qui sont conservateurs, traditionnels, principalement blancs qui, qui n'auront pas de problème au niveau de ces vérifications d'identité dans la rue et puis qu'ils peut-être même les encouragent parce que ça leur donne un sentiment de sécurité et qui... permet peut-être de renforcer certaines choses. Donc... donc c'est peut-être que Londres est un petit peu à part par rapport aux autres villes.

Une autre question c'est est-ce qu'on pourrait considérer le coût social et j'aimerais en parler un peu plus en avant. On avait un avocat. Jeff parlait du paragraphe neuf de la chartre qui interdit détention arbitraire et que la personne doit être volontaire pour avoir des contrôles d'identité. Elle doit être informée qu'elle a le droit aussi de s'éloigner.

Mais les chefs de la police préfèrent certainement que le public au sens large ne soit pas au courant qu'ils... disent je n'ai pas à vous parler et de s'éloigner en marchant parce que ça voulait dire qu'on n'a peut-être, on perdrait cette intelligence qui nous aide à faire le travail qu'on doit faire nous la police.

Donc ça bien... on parle un petit peu du système au niveau des questions du changement systémique.

Participant:

Juste rapidement je voudrais mettre en avant quelque chose dont n a parlée. On a parlé des, des profils raciaux et que la formation, la pensée critique et l'évaluation d'eux-mêmes doit être accrue au niveau des officiers de police afin qu'ils puissent faire face aux défis dans une façon non défensive et non dédaigneuse par rapport à certaines communautés qui sont marginalisées. On parle de Black Lives Matter, par exemple. On a parlé du coût social aussi.

Au niveau du rassemblement des intelligences, on a parlé des relations et de l'engagement des communautés qui doivent être renforcées, qu'il y ait des contacts chaleureux plutôt que ce soient des contacts froids et s'il y a des contrôles dans la rue, ce sont des contrôles froids. Et la... si les policiers peuvent réduire cette relation froide ce serait bien s'ils ont construit, s'ils ont travaillé à obtenir des relations avec la communauté.

Au niveau de la rhétorique de façon adversaire au niveau des communautés marginalisées, par exemple, Black Lives Matter, de reconnaître que oui toutes les vies sont importantes, mais c'est pas vraiment... Ça ne donne pas vraiment de résultat. Ce qui est vraiment important c'est d'établir des relations et que les attentes de la communauté devraient porter en avant les polices.

Donc ce sont des choses qui n'existaient pas il y a dix ou 15 ans en arrière, donc maintenant au niveau des communautés, il faut que le changement suive cette volonté des communautés.

P. Grant: Si vous pouviez passer le micro à Suzanne et Kelly s'il vous plaît.

Participant: Bonjour, je suis Suzanne. J'étais à une table très intéressante avec des gens qui sont des officiers... des anciens officiers de police ou qui sont actifs maintenant et les autres d'entre nous étaient des avocats donc on a

vraiment eu une conversation intéressante.

Beaucoup de choses, donc nous avons parlé bien de nos propres points de vue. Une chose que j'ai entendue encore et encore c'est le manque de cohérence entre les différents services de police, entre les municipalités, la police de l'Ontario, des cultures différentes, des systèmes différents pour gérer les plaintes, etc.

On a... aussi on sent un manque au niveau des gérants et des chefs de police comment ils gèrent les plaintes de la police et leurs contacts avec l'UES, le BDEP, etc. Un autre thème était au niveau de la culture policière et combien c'est une culture très forte. On a quelqu'un dans notre groupe qui fait de la recherche sur les gens, la culture policière et l'intersection des deux.

Donc il fait des recherches assez intéressantes à ce niveau-là, donc c'est quelque chose que nous devions reconnaître à cette table c'est qu'il y a vraiment une culture policière qui existe dans le contexte de... dans ces questions.

Au niveau du point de vue de la police, l'officier parlait d'avoir l'accès, un processus, il en parlera tout à l'heure. S'il y a des officiers de police qui veulent signaler des mauvaises conduites et ils pensent qu'ils n'ont même pas la même protection que le public... s'ils signalent une plainte et qu'ils déposent une plainte.

Donc même au niveau de ce processus de surveillance, de nombreuses de ces plaintes sont renvoyées au service de police ou qui ont provoqué la plainte, donc évidemment ça crée des soucis importants au niveau du public et quant au processus indépendant.

Un autre officier de police a parlé, a dit que les audiences pour les officiers de police sont très longs, peut-être pas justes, qu'ils sont coûteux et il a dit que c'était vraiment plus compliqué que des audiences

criminelles. Donc pour les, les contribuables on sent un petit peu de soucis à ce niveau-là.

Le manque de transparence c'est une autre chose, pas seulement au niveau du public, mais aussi pour les officiers de police qui sont le sujet d'une plainte ou qui veulent faire une plainte, la transparence c'est vraiment un problème pour tous les partis impliqués, surtout considérant l'UES...

Des bénéfices vraiment importants d'avoir certains officiers de police au sein de l'UES parce qu'ils comprennent la culture policière dont on a parlée, mais on reconnaît aussi que chaque enquêteur ne devrait pas et les gérants des enquêtes ne devraient pas être des policiers. Si je comprends bien la plupart des gérants de cas à l'UES sont blancs et des anciens officiers, donc il y a vraiment un manque de diversité à ce niveau-là.

Pour la transparence de l'UES, qu'elle divulgue les noms, il y a un problème c'est que l'UES est impliquée quelque soit l'incident. Donc même s'il n'y a pas de... malversation ou s'il y a un suicide ou des présences de la police, donc on se fait un petit peu de soucis est-ce que dans ces cas-là les officiers de police peuvent avoir une idée. Mais encore une fois là c'est ma propre idée pour ce micro. Donc on reconnaît vraiment que la transparence et la perception du public c'est un gros problème.

Encore un point de vue intéressant de la police c'est que quand l'UES est impliquée, les policiers veulent faire leurs propres enquêtes au niveau des mauvaises conduites et il n'y a aucun partage, aucun échange entre les services de police et l'UES. Encore une fois on comprend les politiques qui sont derrière cela, mais évidemment ça rend ces enquêtes un petit peu plus difficile.

Au niveau des données, c'était quelque chose d'intéressant où ils... on pense que ces données doivent être rassemblées, mais ce doive être fait de façon compréhensive, objective, de façon complète et dans un contexte important car les chiffres peuvent être utilisés de n'importe quelle façon. Donc il faut vraiment s'assurer qu'une fois que les numéros sont présentés ils donnent vraiment une vision d'ensemble.

Au niveau de la protection des officiers de police c'est quelque chose qui a surgi parce que qui connaît mieux la police que la police, donc d'avoir un peu de la protection pour les policiers qui veulent le faire, des plaintes sur les policiers dont ils sont témoins de mauvaise conduite, mais on dit que même si les protections pour les sonneurs d'alarme est en place, il y a vraiment un manque de confiance, donc personne vraiment veut se mettre en avant parce que si quelqu'un est au courant votre carrière sera terminée. Donc c'est un petit peu... c'est un petit peu de tout. Je vais le laisser ajouter quelques points.

Je veux m'assurer que tout le monde ait plus de quatre minutes donc s'il vous plaît... je veux juste faire le commentaire que vous reconnaissez le fait, d'accord?

La question que j'ai découverte c'est quand vous considérez le BDEP, l'UES et les conseils de police, il y a tous ces mécanismes en place pour que les le public signale et dépose les plaintes, mais au niveau des services de police, il y en a beaucoup qui ne, qui ne se met pas en avant et en 2007 quand le BDEP a été créé, on se demande pourquoi un des membres pourrait signaler les mauvaises conduites qui se passent au sein de l'organisme et je crois qu'à l'époque c'était Grant Branswell qui travaillait au ministère et qu'il avait dit que c'était, ça dépendait du service d'avoir leurs politiques internes en place.

Mais donc il faudra avoir une politique de mise en place pour que les membres mêmes puisse se plaindre aussi et que cela puisse aussi d'avoir une surveillance qui se passe à l'interne, sinon... on accepte que ces pratiques de corruption à l'interne continuent et que des officiers de police qui veulent tirer la sonnée d'alarme qui n'aient pas peur. Tout le monde veut faire confiance à la police. Nous ne voulons pas que la confiance soit brisée, mais il faut nous assurer qu'il y ait des mécanismes en place parce que quelques fois ce que vous voyez à l'intérieur c'est pire qu'est-ce que le public voit.

Merci. Kelly

(pas clair)

Participant:

Je veux juste faire des commentaires assez larges... par rapport aux grosses pointures qui sont dans la salle.

Donc dans les années 90 je crois l'UES est née alors qu'il y avait des mouvements de révolte des jeunes et je pense que cet organisme d'examen c'était que les policiers fassent la police sur eux-mêmes et donc dans le véritable esprit d'une consultation, j'ai quelques questions pour les organismes d'examen.

Pourquoi est-ce que ça pris des décennies pour réaliser que c'est une mauvaise idée d'avoir la police qui fasse la police à la police. Il n'y a pas de coïncidence si la police s'est placée pour enquêter sur la responsabilité d'autres polices. Pourquoi est-ce qu'on ne base pas la justice, notre système de justice dans ces cas-là que les criminels fassent des enquêtes sur les criminels.

Notre système de jury a aussi vraiment des écarts importants au niveau des pauvres, des indigènes, etc. Pourquoi est-ce que ce processus n'a pas été répliqué dans les organismes qui examinent les procédures et les comportements de a police?

Je pense qu'il faut vraiment se concentrer sur la conduite et la formation des policiers. C'est une, une mesure qui est beaucoup plus active. Nous

avons des thèmes qui sont revenus au niveau du sexisme et du racisme qui est vraiment très profondément ancré dans la police. Donc on a des questions un petit peu comment on doit faire l'examen de la police, de revoir les conduites et la formation pour que la police fasse leur travail.

Si les policiers empêchent les gens qui retournent dans leur famille, que ce soient des indigènes, des noirs, etc. de quitter les endroits où ils sont des esclaves. On ne peut pas effacer l'histoire, donc on ne peut pas paraître vraiment alarmé que tout d'un coup ces communautés, ces groupes ne font pas confiance à la police.

Participant:

Mon nom est Matt. J'étais pas sur la liste, mais un thème dont je voudrais parler rapidement c'est comment s'assurer qu'un organisme comme le BDEP soit un mécanisme vraiment efficace pour accéder la justice pour qu'il y a deux tendances.

Tout d'abord c'est que le processus par lequel les gens puissent déposer une plainte que ce soit accessible pour les individus, que ce soit vraiment facile pour les laïques qu'on n'ait pas besoin d'être légal, que ce ne soit pas écrit dans un autre langage, mais que ce soit vraiment simple afin que les gens qui traversent ce processus qu'ils aient vraiment une véritable chance.

L'autre chose c'est que ces organismes doivent être vraiment séparés des forces de police afin que l'individu qui... qui entame ce processus ne puisse pas être soumis à des représailles et d'avoir des conséquences après avoir porté plainte, la possibilité de suivre ce processus et que cet organisme soit vraiment indépendant.

Moi je veux dire quelques commentaires également. Tout d'abord au niveau du processus de la consultation, je pense qu'il y aurait dû avoir plus de publicité et que surtout dans les communautés qui sont infligées, qui sont affligées, pardon, par ces problèmes, que ce soient des groupes religieux, culturels ou raciaux, ils n'ont vraiment pas de confiance parce qu'ils n'ont aucune confiance dans a police de toute façon.

Donc la recommandation, la première, c'est au niveau.. c'est le public doit être informé de comment sont ces comités, qui est représenté, comment est-ce qu'on peut faire une demande, une candidature pour y être. On doit jamais se retrouver dans une situation où la police fait une enquête sur la police sans être responsable, donc...

P. Grant: Est-ce que vous pouvez donner le micro à Janet s'il vous plaît.

Particpant:

Je ne suis pas certaine que j'ai quoi que ce soit de très original à dire puisque il semble qu'il y a vraiment un consensus dans la salle. Pourtant je vais encore répéter le sentiment que la composition de cette unité d'enquête de l'UES doit être faite de façon à ce qu'on n'ait plus la perception que leur travail et biaisé.

La collecte des données est importante, qu'il le fait de façon complète comme au niveau rationnel et que ça doit être surveillé. Donc il est vraiment important qu'elles soient analysées et utilisées de façon positive pour développer des politiques.

Je parle un petit peu de façon personnelle et maintenant rien ne vient de ce qui a été dit à la table. Il y a de nombreuses années je me suis mariée. Mon mari avait des origines européennes donc je pensais qu'on aurait une petite lune de miel très gentille, à Cap Breton en Nouvelle-Écosse où nous nous sommes mariés à ce moment-là. Nous étions vraiment surpris d'être arrêtés par un officier de la gendarmerie qui a demandé qui nous étions, qu'est-ce que nous faisions la bas, mais on lui a dit et il est parti.

Je suis allée en... j'ai déménagé en Ontario, à Toronto, et je marchais dans la rue. La surface était irrégulière dont je me suis écartée de lui pour éviter de tomber et l'officier de police qui était par là par hasard s'est comporté d'une façon qui suggérait qu'il pensait qu'il y avait quelque chose assez anormale que nous soyons ensemble.

Je mentionne seulement cela parce qu'il y a quelque chose dans l'atmosphère quand les gens se font, s'occupent de leurs propres affaires et les officiers de police sont, assument qu'il y a autre chose. Ces deux incidents sont séparés des années, mais je ne sais pas. Ça arrive sûrement encore.

Si j'avais le sentiment que je devais, que je devrais me plaindre de la façon dont on me fait sentir, je n'aurais jamais eu l'idée. Je n'avais jamais entendu dire qu'il y avait un organisme où j'aurais pu me plaindre. Je ne sais même pas comment je trouverais où me plaindre et personne de notre temps ne le savait non plus.

Donc il y a une certaine éducation qui doit vraiment se passer afin que le public soit vraiment informé, qu'il soit conscient qu'il y a ces organismes et sont t'ils vraiment indépendants? Et est-ce que ces plaintes vont vraiment être reçues et vraiment êtres examinées?

Je pense qu'il y a des divergences d'opinion si oui ou nom les officiers de police doivent être nommés s'il y a une enquête qui est faite sur eux. À notre table on se disait que pour la justice, les membres du public sont rendus publiques quand il y a quelque chose qui se passe et donc pourquoi pas le nom des officiers de police dans ce cas-là? Je pense qu'autrement tout est dans le meilleur des mondes. (APPLAUDISSEMENT) Tout est bien...

Passez le micro à Richard qui est à la table la bas tout au fond.

Participant:

Mon nom est Richard... Notre table était unie d'une certaine façon surtout que le jeune homme qui a parlé un petit peu la façon dont est composés des conseils de police... J'étais surpris que... il y a un vote de six à un, six contre un pour refuser que l'on arrête le cardage et que le chef de police a le droit de dire non.

Je pense que dans une démocratie, quelqu'un comme moi représente beaucoup plus la démocratie plutôt que les forces de la police puisque l'UES est le seul corps qui peut dire à la police ce qu'il souhaite (qu'ils souhaitent?) je voudrais savoir qui établit ces services de police et qui les composent.

Est-ce que ce sont des anciens officiers de police qui sont nommés par Deb Matthews? Qui sont t'ils? Je veux savoir. Est-ce que ce sont des gens qui sont timides qui ne se lèvent pas contre l'injustice? On dirait qu'il y a trop de gens comme ça qui sont en position de pouvoir.

Je voudrais que les Canadiens se sentent plus puissants pour pouvoir marcher de façon libre et pas selon les caprices de quelqu'un en uniforme qui est sensé servir le public. C'est ce que je veux. Je ne pense pas que ce soit normal.

Donc de toute façon c'est peut-être facile pour moi de dire ça parce que je n'ai jamais été arrêté à trois heures du matin par un officier de police. Je suis un tout petit peu surpris que ça me soit pas arrivé. J'ai eu des rencontres avec la police.

Il y avait une brochure à Toronto justement la 52 ième division où il y avait une brochure pour dire comment se plaindre sur le département de la police. J'ai été arrêté par un officier de police une fois et j'ai eu l'occasion de remplir cette brochure. J'ai rencontré cet officier de police au tribunal et j'ai eu satisfaction.

Donc j'ai fait l'expérience de quelque chose de positif, quelque chose ici peut être mis en place et que à chaque département de police vous pouvez obtenir le document. Vous ne le remplacez la bas. Peut-être que vous pouvez obtenir de l'aide légal pour le faire. Je ne sais pas comment cela se passe. Je ne suis pas avocat. Mais je veux que les Canadiens aient le pouvoir.

Mon ami ici Don veut dire quelque chose.

Participant:

Je veux parler un petit peu d'une expérience que j'ai eue avec le service de police de Toronto. Il y a plusieurs années un camion m'est rentré dedans. J'étais dans un hôpital pendant huit mois et puis mon compte a été coincé par certains avocats. J'ai fait un rapport à la Gendarmerie royale. Je voulais pas donner ça à la police parce qu'ils sont un petit peu bloques.

(COUPURE)

Et certaines de ces personnes travaillent dans les bars et c'était vraiment un conflit d'intérêt. Donc j'ai donné ma plainte à la gendarmerie de la police alors que les sergent l'a mis sur le bureau. Des services de police, en disant, il faut qu'ils sachent au courant donc je suis allé à le réception et le policier a dit je peux pas lire ça. Il m'a dit il faut le donner au chef. Il

a écrit le chef. Il l'a mis dans une boîte et je suis parti. Et qu'est-ce que vous pensez que la police a fait?

D'ici une semaine, j'avais sept officiers qui me harcelaient. Ils sont allés à Shoppers et venaient m'insulter. À chaque fois que j'allais prendre mon scooter ils ont essayé de me faire sortir de mon logement et Shoppers Drug Mart, j'ai fait aussi plainte au quartier général à Toronto et le propriétaire, M. (pas clair) qui avait une franchise il nous a dit on a viré la fi(?) et il m'a dit vous avez fait la bonne chose et on s'est confessé(?) de garder l'officier de police en dehors de notre magasin. Donc j'ai fait une plainte et ils ont considéré que c'était frivole, ils n'ont rien fait.

Donc j'ai reçu des informations que les avocats de la police qui essaient de faire changer les cartes de main et qui remettent la responsabilité sur vous plutôt que de faire une enquête sur le crime d'origine ce n'est pas correct et qu'on dise qu'il y a pas assez de preuves pour soutenir la plainte.

Donc c'est vraiment... et tout le monde qui vit à Londres doit savoir qu'il y a des membres du parlement ici et que si c'est quelque chose qui se passe mal dans la ville, ils vont toujours bloquer.

J'ai écrit une lettre au « Toronto Star ». Si vous regardez la lettre de l'éditeur, ils ne voulaient as faire une enquête parce qu'ils ne voulaient as offensé les gens de Londres, mais le « Toronto Star » c'est un journal libéral et ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient dans leur pouvoir pour bloquer l'investigation. Donc c'est tout ce que j'ai à dire et le reste de la ville connaît cette histoire.

P. Grant: Est-ce qu'il y a d'autres commentaires?

Participant:

Mon point de vue, c'est assez rapide. C'est moins commentaire qu'une question parce que tous les commentaires ont été faits. J'ai une question à propos de la réunion de ce soir et c'est au niveau de la responsabilité. Comment est-ce qu'on fait que les examinateurs soient responsables et comment est-ce que vous allez rassembler nos questions et comment est-ce qu'on fait savoir quelles, quelles sont nos questions, nos soucis qui vont être transférés? Et je parle au niveau de la transparence que je pense qu'il y aura.

Participant:

Encore une fois mon nom est Danielle Robitaille. Je suis conseillère avec l'examinateur indépendant, le juge Tulloch. Je peux vous dire que les questions d'aujourd'hui ont été enregistrées, qu'il y aura une transcription. Donc qui que ce soit qui a parlé aujourd'hui aura un enregistrement des soumissions pour des examinassions suivantes alors que nous préparons le rapport pour le gouvernement.

Nous rassemblons aussi les notes écrites qui sont à la table, donc quiconque souhaite nous donner vos notes, nous allons les revoir. Finalement il y a aussi vraiment des opportunités pour participer en ligne notre site web en lien avec notre adresse e-mail où vous pouvez envoyer

des soumissions de façon électronique qui seront examinées également alors que nous préparons et travaillons sur le rapport.

Et c'est une des consultations parmi 18 que nous tenons dans toute la province. Le juge Tulloch a été vraiment très clair quand il a fait ce processus en disant que les rencontres du public c'étaient vraiment importants pour voir ce qui se passait du terrain pour avoir une idée des différences et des différents communautés.

C'est pour ça que nous sommes ici à Londres où nous avons rencontré des participants triés sur le volet des gens de la communauté indigène, de la santé mentale, des associations de police, des services de police. Voilà le genre de témoignage que nous rassemblons pour cet examen. Nous essayons d'être aussi transparents que possible, de mettre les vidéos et les transcriptions dès qu'ils sont disponibles.

Donc vraiment aller voir notre site web et si vous avez des questions supplémentaires merci de nous écrire. Si vous avez aussi des commentaires après et envoyez les avant la fin du mois. L'adresse à laquelle vous pouvez faire ça c'est info@policeoversightreview.ca.

P. Grant: Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou questions?

Participant: Il y a un lien direct où vous pouvez envoyer les e-mail donc il faut faire... Il faut descendre un petit peu dans la page pour trouver ce lien.

P. Grant: Est-ce qu'il y a d'autres commentaires avant que nous terminions?

Certaines personnes ont parlé des comités des services de police qui se rassemblent une fois par mois. Ils sont ouverts au public. Il y a peut-être des sessions fermées, mais il y a des sessions ouvertes. Qui que ce soit peut venir et où je suis frustré en tant qu'officier de police c'est qu'il y a des gens qui ont des soucis.

Ils veulent la responsabilité. Ils veulent la transparence, mais c'est un forum qui vous êtes ouvert et vous pouvez y aller une fois par mois et que vous y alliez à tous les mois et que vous écoutez les conversations, vous commencez à comprendre comment le service de police marche et c'est la où vous pouvez commencer à dire quelque chose et vous pouvez demander aux officiers élus.

Vous les verrez les conseillers de la ville, etc. Ils travaillent pour vous et c'est votre opportunité d'aller leur parler et de leur parler de vos soucis. Vous pouvez aussi parler pendant dix minutes dans ces réunions des... des conseils de service de la police, donc c'est vraiment la façon où vous pouvez parler de vos soucis.

Il y a beaucoup de gens qui en parlent, mais il y peu de gens qui sont prêts à prendre le temps pour être entendus, donc si c'est quelque chose qui vous intéresse, commencez à être impliqués. Vous voyez ce qui se passe dans cette salle et comment vous pouvez faire une différence. Merci.

Juste derrière vous Justin.

Participant:

C'est juste en réponse au commentaire et j'apprécie vraiment l'invitation pour témoigner de ce qui se passe au niveau des conseils de la police. Je pense qu'il est aussi juste de dire que la conduite et ce qui se passe au niveau du conseil c'est vraiment différent de ce qui se passe sur le terrain avec la conduite des policiers.

Je pense que ce sont deux choses vraiment différentes. Vous avez un comité et les gens sur le terrain. Bien je pense que c'est vraiment un privilège d'inviter les gens sceptiques de venir dans votre espace ou encore une fois on peut pas effacer l'histoire et comment pouvoir nous assurer que nous sommes dans un endroit sûr.

Que ce soit une invitation d'être témoin des conversations de la police, c'est vraiment différent des interactions de la police et des mauvaises conduites de la police et d'avoir des enquêtes vraiment sérieuses qui soit faites comme, par exemple, les meurtres commis par la police.

P.Grant:

Je vais passer le micro au juge Tulloch pour ses commentaires de fermeture et je veux avant tout vous remercier pour votre candeur, votre patience. Je veux aussi vous rappeler, si vous ne l'avez pas encore fait, de bien écrire notre nom et votre adresse e-mail sur la... afin que vous puissiez recevoir une copie du rapport et de laisser vos notes sur la table afin que nous puissions les rassembler si vous le souhaitez et qu'on puisse ajouter cela, comme une contribution à notre rapport, merci.

M. Tulloch:

Je veux tous vous remercier d'être venus. J'ai écouté vraiment de façon attentive tous les commentaires, les... recommandations que vous avez donnés et je peux vous indiquer que toutes vos recommandations et vos pensées vont être prises au sérieux et qu'elles seront...

Vous pourrez les voir d'une façon ou d'une autre dans notre rapport. Il y a des questions qui sont hors de notre mandat et on ne pourra pas s'en occuper évidemment, mais d'autres questions vont partie de notre mandat et je peux vous assurer que vos opinions seront rendues.

Je vous remercie de vous être impliqués. Je sais que c'était un sacrifice pour tous d'être venus ce soir, mais ça montre votre engagement et votre considération non seulement pour la police, mais pour votre communauté. Donc en tant qu'examinateur indépendant, j'apprécie vraiment votre engagement ce soir, merci.

(APPLAUDISSEMENT)

(FIN)